

La livraison des tabacs de la récolte de 1858 est à peu près terminée. La qualité et le poids, malgré le défaut de longueur des feuilles, ont donné un rendement dont les planteurs se montrent satisfaits.

L'administration devra encore, cette année, faire des achats à l'étranger, bien que plusieurs départements, pour lesquels cette culture a été autorisée, depuis quelques années, soient venus ajouter leurs produits aux précédentes récoltes.

La culture réussissant parfaitement dans le Haut-Rhin et dans la Meurthe, il est question, affirme-t-on, d'étendre l'autorisation de planter à des départements voisins et des essais sous ce rapport seraient tentés cette année.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 1^{er} au 8 février 1859 inclus, 14 garçons, 20 filles.

MARIAGES.

Du 7 février. — Entre Jean Neetesonne, journalier, et Cécile Debuschère, journalière. — Etienne Gabet, ouvrier rotier, et Léocadie Tristrant, fille de confiance. — Louis Pruvost, militaire, et Florine Guiné-Jonet, journalière. — Donat Hospied, ourdisseur, et Marie Lefebvre, ménagère. — Jean Bourgeois, fleur, et Rosina Duponchelle, marchande de fruits.

DÉCÈS.

Du 7 février. — Sophie Dubly, 42 ans, journalière, célibataire, triez Saint-Joseph. — Edouard Cornille, 20 ans, tisserand, célibataire, canton de la Potennerie. — Clément Duchatel, 30 ans, ménagère, épouse de Victor Lefebvre, canton du Fontenoy. — Marie Anset, 66 ans, ménagère, épouse de Pierre Tassart, canton du Moulin.

Du 2. — Eugénie Ferret, 63 ans, ménagère, ép. de Joseph Capelle, rue de l'Alouette.

Du 4. — Julie Duham, 67 ans, ménagère, veuve de Philippe Poulain, canton du Tilleul. — Félicité Monet, 42 ans, ménagère, c. libataire, canton de l'Époule. — Pierre Bouilly, 49 ans, ouv. marbrier, célibataire, hôpital.

Du 5. — Elisa Stricanne, 36 ans, ménagère, ép. d'Henri Florin, rue des Champs. — Isabelle Delrue, 52 ans, journalière, célibataire, rue de l'Empereur. — Marie Grenard (en religion, sœur Saint-Michel), 61 ans, célibataire, rue Saint-Antoine.

Du 6. — Julien Leclercq, 47 ans, tisserand, époux d'Eugénie Ruquo, canton de l'Époule.

Du 7. — Virginie Fremaux, 64 ans, marchande cabaretière, veuve de Pacifique Couteau, rue Nain. — Reine Timson, 71 ans, ménagère, veuve de Jean-Baptiste Desrumaux, au Pile.

Plus 9 garçons et 10 filles, décédés au-dessous de l'âge de 10 ans.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 6 février 1859.

Sommes versées par 137 déposants, dont 25 nouveaux fr. 16,886 00
37 demandes en remboursement » 6,173 00

Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Ernoul - Bayart et Louis Watine, directeurs.

Industrie du coton.

(Suite).

Il existait en Prusse, en 1856, comme nous l'avons dit, 88 filatures avec 288,907 broches, qui, à raison de 40 livres de coton brut par broche, employaient près de 12,000,000 de liv. En 1852, il y avait dans le royaume 71,267 métiers à tisser, parmi lesquels 2,500 métiers mécaniques. Ils produisaient toutes espèces de tissus ordinaires, étoffes fines, pures ou mélangées. La fabrication du coton, en Prusse, a son siège principal dans les provinces rhénanes. Dans ces derniers temps, cette branche d'industrie a fait des progrès à Berlin.

Tandis que la France possède 3,000,000 1/4, et la Grande-Bretagne près de 21,000,000 de broches, au commencement de cette année le Zollverein allemand avait en activité :

	Fabriques de coton.	Broches.	Emploi de coton américain.	Emploi d'autre coton.
			Balles.	Balles.
Bavière . . .	16	316,700	29,800	5,800
Saxe . . .	133	554,646	34,200	34,000
Prusse . . .	20	289,000	22,500	9,000
Bade . . .	10	185,600	18,600	6,200
Wurtemberg . . .	12	119,000	11,950	3,700
Hanovre . . .	1	48,800	3,000	3,000
Oldenbourg . . .	4	20,400	1,200	3,200
Ensemble.	196	1,534,146	121,250	64,000

Fabriques entrées en activité dans le courant de l'année :

	Fabriques de coton.	Broches.	Emploi de coton américain.	Emploi d'autre coton.
			Balles.	Balles.
Bavière . . .	2	232,900	20,250	4,400
Saxe . . .	1	50,000	3,500	2,000
Prusse . . .	6	135,600	10,500	4,000
Bade . . .	1	25,000	1,500	»
Wurtemberg . . .	»	15,000	1,650	»
Hanovre . . .	1	7,000	»	1,600
Oldenbourg . . .	1	20,000	1,000	1,000
Ensemble.	12	484,000	38,400	12,400

Entreront en activité l'année suivante :

	Fabriques de coton.	Broches.	Emploi de coton américain.	Emploi d'autre coton.
			Balles.	Balles.
Bavière . . .	18	548,700	50,650	10,200
Saxe . . .	134	604,646	6,700	36,000
Prusse . . .	26	424,000	33,000	13,000
Bade . . .	11	210,600	20,100	6,200
Wurtemberg . . .	12	134,000	13,600	3,700
Hanovre . . .	2	55,800	3,000	4,000
Oldenbourg . . .	5	40,400	2,200	4,200
Ensemble.	208	2,018,146	158,650	77,300

En 1856, le nombre des broches en activité dans le Zollverein était de 1,200,000 et la quantité de coton employé de 160,000 balles. D'après les documents qui s'étendent jusqu'à l'époque actuelle, les chiffres primitifs ont augmenté, en deux années, de 1,534,000 broches et de 186,000 balles de coton, tandis que, pour 1856, ces chiffres s'élevaient déjà à 2,018,146 broches et 935,950 balles.

(La suite au prochain numéro).

FAITS DIVERS.

Nous lisons dans le Journal du Loiret :

« Une affreuse catastrophe vient d'atteindre la place d'Orléans. Depuis un mois, des bruits répandus en ville et dans la campagne avaient ébranlé la confiance dont la maison de banque Varnier-Roger était depuis si longtemps entourée. M. Varnier qui, déjà deux fois, notamment en 1848, avait pu sortir de pareilles épreuves, avait cru que cette fois encore il lui serait possible de faire face aux exigences du public, si nombreuses qu'elles fussent, et en un mois il avait remboursé plus de 2,000,000.

« Mais les demandes de remboursement continuèrent incessantes et accumulées. Les ressources disponibles n'y purent suffire, et, lundi matin, le public apprit avec stupeur que la maison cessait ses paiements.

« Dans la journée, on agita la question de savoir si la faillite serait déclarée : dans l'intérêt des créanciers, et pour centraliser la liquidation à Orléans, la mise en faillite fut décidée, et les scellés furent apposés.

« MM. Alexis Germon, négociant; Bigot, ancien notaire, et Vayssié, ancien agréé, sont nommés syndics. Espérons que la liquidation, dirigée avec le zèle et l'intelligence que l'on peut attendre des hommes honorables chargés de cette importante mission, atténuera les conséquences d'un sinistre qui frappe un si grand nombre de personnes si dignes d'intérêt, et pèse si cruellement sur notre place. »

« Les imprimeurs de Paris viennent de recevoir du directeur du timbre des journaux une circulaire ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de vous informer que, par décision du 26 janvier, Son Excellence le ministre des finances a reconnu que les journaux littéraires, scientifiques, artistiques et agricoles ne pourraient insérer, soit dans leurs colonnes, soit sur leurs couvertures, des annonces ou des réclames, de quelque nature que ce soit, spécialement des annonces de librairie, sans perdre le bénéfice de l'exemption du timbre. »

« On s'entretient beaucoup, dans le monde scientifique, d'un appareil présenté à l'Académie par M. Wheatstone, le célèbre inventeur du télégraphe électrique. A l'aide de cet appareil très-ingénieux, et qui, pour le mécanisme, a une très grande analogie avec les métiers à la Jacquart, on peut imprimer et transporter jusqu'à cinq cents lettres par minute. Ce serait un immense progrès réalisé dans le télégraphe électrique.

« Les syndics de la boulangerie de Paris ont adressé à M. le préfet de police un mémoire dans lequel ils demandent une augmentation du salaire de fabrication qui est accordé dans la fixation périodique du prix du pain. — Avant 1852, on accordait aux boulangers une allocation de 10 fr. par sac, en 1852 on y ajouta 1 fr. Depuis lors les boulangers reçoivent donc 11 francs pour la fabrication de chaque sac de farine. — On sait qu'il se consomme à Paris 2,400 sacs par jour, et à 601 boulangeries, c'est donc pour chacune une cuisson présumée de 4 sacs; ces chiffres se rapportent à 1857, — mais en 1858, la cuisson moyenne de chaque boulangerie n'a pas dépassé 3 sacs 2/3. Les syndics de la boulangerie prétendent que le prix de fabrication pour chaque sac est, dans le temps actuel, de 13.13 4/100 et ils demandent que le prix de leur cuisson soit augmenté.

« Les études du nouvel ouvrage de Meyerbeer se poursuivent avec la plus grande activité; depuis quelques jours, les répétitions avec orchestre sont commencées.

« Indépendamment du nom de l'illustre compositeur, ce qui appelle un vif intérêt sur sa partition et semble lui promettre un succès éclatant, c'est qu'elle est écrite sur un poème champêtre, très simple et très original à la fois. Le grand-maître en a profité pour nous donner une musique entièrement neuve de caractère et d'effet.

« M^{me}. Cabell, MM. Faure et Sainte-Foy, interpréteront les trois principaux rôles; M^{lle}. Breuille, Bélia, MM. Warol et Barrielle rempliront les rôles accessoires, marqués d'un cachet tout particulier.

« On espère que la première représentation aura lieu dans la première quinzaine du mois de mars.

« On écrit d'Annonay (Ardèche) que l'une des usines de la papeterie de MM. de Canson frères vient d'être en partie détruite par l'incendie.

« Selon toute probabilité, le mois de mars ne se passera pas sans que les travaux de la Compagnie pour le percement de l'isthme de Suez soient commencés, et même, dit-on, sur plusieurs points à la fois. Un ingénieur de beaucoup de mérite, M. de Chancel, vient d'être chargé par M. le comte de Lesseps de la direction des travaux sur place. M. de Chancel, pour remplir cette mission, s'est démis des fonctions qu'il occupait depuis plusieurs années, comme inspecteur général du mouvement sur les chemins de fer de l'Ouest.

« Un suicide vient d'avoir lieu à la Borie de la Peyrejulade, commune de Saint-André-de-Corçonac, canton de Saint-André-Valborgne, au milieu de circonstances bien extraordinaires.

« Le sieur César Pelet, fermier dans ladite Borie, ayant déclaré être victime d'un vol suivi d'un commencement d'incendie, l'autorité judiciaire se rendit sur les lieux pour y procéder à une information. La justice reconnut bientôt que Pelet n'avait point été volé et qu'il avait lui-même incendié sa maison. Le lendemain, 18 du courant, à dix heures du matin, Pelet se suicida en se coupant la gorge avec un rasoir. On trouva sur lui un billet ainsi conçu :

« Hier, j'ai fait une fausse déclaration à la justice : pour ce motif, je me fais justice moi-même. »

« On pense que ce malheureux aurait cherché, en se disant victime d'un vol, à apitoyer ses créanciers qui lui réclamaient le paiement d'une somme de mille francs. (ECHO DE CÉVENNES.)

« Il vient de se dénouer, à Angers, une affaire qui présente, à divers égards, un intérêt considérable. M^{me} L..., mariée depuis 1813, mais ayant toujours été séparée de son mari, a demandé aux magistrats l'annulation de l'union civile, par ce motif que M. L..., refusait de lui donner la sanction du sacrement religieux. Devant les premiers juges, la réclamation de M^{me} L..., n'avait pas été admise; elle a été accueillie, au contraire, par la Cour d'Angers, qui a décidé que le refus de la célébration du mariage catholique par le mari entraînait de droit la séparation de corps.

« On écrit de Sétif à l'Africain :

« La neige a tombé sans interruption pendant dix-sept jours. Il n'est pas possible de se faire une idée de la quantité de neige qui s'est entassée sur Sétif et ses environs. Il y en avait une telle épaisseur sur les toits que des craintes sérieuses ont été conçues, et que l'autorité a fait annoncer au son du tambour qu'une visite allait être faite dans toutes les maisons par l'adjoint et l'inspecteur des bâtiments civils.

« A cet avertissement, on s'est mis à déblayer les toits, ce qui a encombré les rues d'une si grande masse, que la circulation est presque impossible dans certains endroits. Quoi qu'il en soit, on dit que plusieurs maisons ont été condamnées, et qu'on va les faire démolir, dans la crainte d'accidents. »

CHASSE AU LION.

Nous trouvons dans le Journal des Chasseurs la lettre suivante, adressée par M. Ch. Philibert, chef du bureau arabe de Meborat, à M. Léon Bertrand, rédacteur en chef de ce journal :

« Milianah, le 28 décembre.

» Monsieur,

« La saison des neiges et des pluies est revenue; avec elle les grandes chasses aux animaux féroces. Une panthère et deux lions ont déjà été tués dans nos environs. L'histoire de l'une de ces dernières intéressera peut-être vos lecteurs : c'est l'histoire renversée du chien d'Aubry

du principe qu'il avait toujours suivi, de préférer son propre intérêt à celui des autres.

« Ecoutez, madame, dit-il en se grattant derrière l'oreille avec sa plume : je vais adopter un expédient au sujet de cette boîte ; — oui, sur mon âme ; mais elle restera en ma possession jusqu'à ce que... vous comprenez, madame ?

« Parfaitement, mon cher monsieur Pellander, et c'est avec la plus profonde reconnaissance que je la retirerai aussitôt que possible. »

Puis, jetant un dernier regard sur tous ces objets qui lui étaient déjà si familiers et qu'elle avait cru devoir lui appartenir le reste de ses jours, Marie s'empressa d'aller chercher des distractions dans les occupations diverses de cette journée.

« Elle avait été invitée à passer ces moments si pénibles à un château du voisinage, avec sa mère et son enfant ; mais elle avait préféré assister à la dévastation de Malkolmsnes, afin de s'y habituer peu à peu, plutôt que de le trouver vide à son retour.

« Peut-être avait-elle trop présumé de sa force ; car, lorsque le bruit du premier coup de marteau frappé dans le salon pénétra jusqu'à elle, il le tint en même temps au fond de son cœur. Elle tomba, tremblante, sur un siège ; mais bientôt elle se releva, en rougissant de sa faiblesse. De quoi s'agissait-il, en définitive ? Rien que de la perte de biens terrestres qu'elle n'avait possédés que le court espace de quatre ans. Jusque là, elle avait constamment vécu dans les privations, la gêne, la pauvreté. — Pourquoi trembler maintenant ? — Il lui restait des liens sacrés, son enfant, sa mère, ses devoirs d'épouse : tout cela lui commandait de surmonter cette faiblesse et de renoncer au luxe, et donnait à

son corps à son âme la force de supporter les souffrances qui l'attendaient encore et de remplir la mission triplement chère qui lui incombait.

« La vente attira une foule d'habitants, disons mieux, toute la population notable de la ville, excepté le conseiller Utter et son hôte. On se réjouissait tout bas de pouvoir enfin circuler dans tous les coins du noble manoir ; on se pinçait mutuellement le bras, on se murmurait à l'oreille des paroles piquantes, comme : « L'orgueil précède la chute. » — « La fierté se punit elle-même, etc. » — réflexions d'autant mieux placées que l'on n'était pas encore parvenu à l'humilier en face, cet orgueil ! car madame de Wallden, bien loin d'accueillir la visite de ses anciennes amies avec la reconnaissance sur laquelle elles comptaient, leur avait fait dire qu'elle ne pouvait recevoir personne. On se rappelait à l'envi le temps où la jolie demoiselle de la mansarde prenait des airs de comtesse — même de reine ! on pesait, on examinait tout cela — et voilà précisément où gisait la pointe !

« Il était venu aussi beaucoup de monde des propriétés avoisinantes, et le bruit, la foule, la chaleur étaient insupportables. Marie chercha un refuge, avec son fils, dans la chambre la plus reculée, celle de sa mère. Wallden ne tarda guère à l'y rejoindre ; il avait quelques chose à lui demander.

« Oserais-je te prier, dit ce mari évanouï, de préparer la table à jeun — comme aussi quelques mets froids, ce que tu auras — dans la pièce bleue, par exemple ? C'est le seul coin de la maison où nous serons tranquilles.

« Tranquilles ! Peux-tu l'être aujourd'hui ? Es-tu donc complètement insensible ?

« La sensibilité, mon enfant, n'est pas

d'usage, en pareille concurrence, chez les gens de bon ton. Le mois prochain, peut-être même plus tôt, nous irons à la vente d'un de nos bons amis, quand viendra son tour, et nous nous remueblerons à neuf. Ces sortes d'objets passent d'ordinaire de main en main, et ne sont pas faits pour exciter la sensibilité. »

« Dans quelles circonstances en aurais-tu donc ? » répliqua Marie ; et la légèreté de Wallden, plus que son propre chagrin, fit briller une larme dans ses yeux.

« J'en aurais, par exemple, si je te perdais. Je donnerais alors un libre cours à mes sentiments, et je serais incapable de me dominer moi-même. »

Surprise de ces paroles inattendues, Marie répondit avec reconnaissance au léger serrement de main dont Wallden les accompagna. Mais cette bonne impression s'effaça bientôt lorsqu'il lui cria, en sortant : « A huit heures et demie, dans la chambre bleue ; inutile de faire de grandes cérémonies ! »

« La mère de Marie jeta un coup d'œil à la dérobée sur sa fille, et s'aperçut que cette dernière scène avait produit sur elle un fâcheux effet.

« Songe à ton enfant, Marie ; occupe-toi de lui pour le distraire un peu ! dit la bonne mère inquiète. Un jour, il te fera oublier toutes tes épreuves actuelles, si tu continues de l'élever comme tu fais aujourd'hui.

« Hélas ! soupira Marie ; peut-être deviendra-t-il, lui aussi, comme son père !

« Non, Dieu est miséricordieux, Marie ; il entend ta prière et il voit tes larmes, mon enfant !

« Mais il est juste aussi ! » répliqua Marie, prenant son fils dans ses bras et le serrant contre son cœur.

Un coup de marteau retentissant et la voix de Pellander interrompirent le silence qui suivit ce dialogue.

CHAPITRE XXIV.

« La vente était finie, et le bruit avait cessé à Malkolmsnes.

« Mais, dans des circonstances comme celles que nous venons de retracer, le jour de la vente n'est pas d'ordinaire le plus triste de tous. Plus amers sont ceux qui le suivent, et où meuble sur meuble disparaissent des appartements salis et dégradés, où de indifférents enlèvent et chargent sur des voitures les objets qui sont pour nous des si chers souvenirs, que nous voyons livrer à des mains étrangères, en nous tenant cachés derrière les rideaux.

« Oui, ce sont des jours pénibles que ceux où l'on circule dans une grande maison si vide, si nue que l'œil aperçoit à peine ça et là une chaise, une table ou un vieux sofa, vrais invalides qui, dans leur solitude, s'appuient contre des murs dégraisés. Traverser ces pièces lors que l'écho y frappe notre oreille, nous asséoir à une table où un service de porcelaines dépareillées nous avertit que de longtemps nous ne serons pas dans une meilleure position, — tout cela n'est, à la vérité, qu'un des petits revers de l'existence, et mérite à peine la qualification de malheur sensible, parce qu'il peut nous arriver bien pis encore ; mais ce n'est pas moins une blessure saignante qui se rouvre chaque jour.

M^{me} ÉMILIE CARLEN.

(La suite au prochain numéro).